



UNIVERSITÉ DU VIN

N° déclaration d'existence : 82 26 000 12 26

DATES 10 Décembre 2018

Coût TTC 234,00 €uros TTC

Coût HT 195,00 €uros HT

Coût heure/stagiaire 27,86 €uros HT

Durée 1 jour - 7 heures

Effectif minimum : 8

Effectif maximum : 30

LABELS ENVIRONNEMENTAUX EN VITICULTURE Quels critères pour quels vins ?

Public concerné :

► Les vignerons, les techniciens viticoles, les directeurs de cave, les personnes en reconversion professionnelle dans la filière

Pré-requis :

► Aucun

Objectifs du stage :

► Connaître et comprendre les cahiers des charges techniques qui valident les différents labels environnementaux susceptibles de figurer sur une étiquette de vin.

Lieu de l'action

► Université du Vin – Suze la Rousse

Moyens pédagogiques :

► Exposés théoriques - Documents pédagogiques – Diaporama- dégustation

Moyens d'encadrement

► L'Université du Vin assure le déroulement de l'action de formation et garantit le choix des intervenants quant à leur compétence et spécialité

Modalités d'évaluation à l'issue de la formation

- Chaque participant est consulté quant aux notions acquises et leur application possible dans le travail
- Une synthèse de l'évaluation des acquisitions peut être réalisée oralement lors d'un échange intervenant / stagiaires ou sous forme de questionnaire écrit individuel en vue de la validation de l'apprentissage
- Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction

À l'issue de la formation :

► Remise au stagiaire d'une attestation de formation.



INTRODUCTION

Une multitude de labels environnementaux : dans quel but ?

Les notions de qualité organoleptique, de respect de l'environnement, d'adaptation à des contraintes alimentaires ont donné naissance à de nombreux labels dont l'objet reste parfois flou voire usurpé. Comment y voir plus clair pour afficher sur la bouteille le label qui traduit vraiment ce que l'on fait ?

LES LABELS OFFICIELS

Certains labels font l'objet d'un cahier des charges validé au niveau Européen ou Français.

Leur application est contrôlée par des organismes certificateurs et fait l'objet d'une délivrance de label validé par un logo officiel.

Les contraintes techniques de ces cahiers des charges sont expliquées.

LES LABELS PRIVÉS

Ils fleurissent au gré des demandes des associations de producteurs et/ou de consommateurs en fonction des modes de consommation. Ils concernent des champs plus ou moins élargis de la production de raisin et/ou de vin.

L'objectif de leur présentation est de faire la lumière sur leur niveau d'exigence et d'engagement du producteur et de les mettre en regard avec les contrôles de certification mis en place.